



COMMISSION DES OFFICIELS TECHNIQUES

Réunion n° 3 du 11-10-2005

Présidence : MICHEL MELET

Présents : ANDRE. RENOU - DENISE BLANCHET – MARIE-CLAIRE BRUCK – ODILE ESKENAZI – PIERRE BRATEAU –
NICOLAS DOUMENG – JEAN-MARCEL MARTIN – PIERRE DELACOUR – CHRISTIAN PREVOST – ERIC
JAFFRELOT – JEAN-PIERRE DAHM – FRANTZ FRANCILLONNE

Membres associés présents : JACQUES MALLET (Logica)

Membre associé excusé : PAUL BENARD (ITO)

Membres associés et de droit présents : SUZANNE CATHIARD - EDOUARD ESKENAZI

Excusés : ANDRE OLIVE – JEAN-MARIE GRALL – MARCEL FERRARI

Absent : JEAN-PIERRE DUCASSE

1. COURRIERS REÇUS

M. MELET indique que les quelques courriers reçus concernent DEO et certains résultats d'examens fédéraux appellent des précisions.

2. NOMINATIONS 2005

La commission procède aux nominations d'officiels fédéraux (cf annexe). Pour l'AG fédérale, il sera établi un récapitulatif annuel.

MICHEL MELET précise qu'à la demande d'ANDRE VOIRIOT (H-N), il a été amené à revoir deux copies qui semblaient présenter des anomalies de correction. Après nouvelle correction, l'un des candidats conserve le bénéfice de l'écrit et l'autre est reçu.

La commission unanime rappelle également les règles qui doivent être respectées lors de la correction des copies : notamment la confidentialité, pas de correction en groupe, il doit y avoir de la neutralité, de l'indépendance dans le travail des correcteurs à ce niveau (ce qui vaut aussi pour chaque examinateur d'un oral).

Pour respecter la parité avec l'UNSS, les jeunes Juges de l'UGSEL sont nommés départementaux ou régionaux selon leur niveau et leur âge. Pour les nominations par équivalence ou suivant l'organisation des examens des différentes Fédérations, la Charte des Officiels actuelle précise les différentes possibilités de nominations à tous les niveaux (art.103, 104 et 203, 206 et 209). Une étude d'évolution en ce domaine est en cours, en relation avec la CNJ (qui a assuré les évaluations faites lors des challenges Equip'athlé à Dreux) afin de valoriser formations et capacités, et organiser les différents niveaux de nominations des jeunes juges FFA (voir également le point 7 de ce PV).

3. NOMINATION, SUIVI ET ACTUALISATION DES SIF

Un long débat s'instaure à l'issue duquel il ressort que les SIF doivent être nommés après examen selon les différents niveaux de pratique, connaissance des logiciels et de l'outil informatique. Une proposition dans ce sens sera élaborée par JACQUES MALLET, NICOLAS DOUMENG et JEAN-MARCEL MARTIN, afin de corriger le texte de la Charte des Officiels. Ces corrections seront présentées à la prochaine COT plénière.

4. CALENDRIER DES EXAMENS FEDERAUX

Les examens doivent se dérouler le Dimanche 19 mars 2006 à partir de 9h00.

Les sujets doivent être choisis à la COT pour qu'au 1^{er} février nous soyons en mesure d'assurer la préparation des dossiers et l'envoi en temps voulu aux responsables interrégionaux des examens.

Une réunion de la COT aura lieu le 31 janvier pour arrêter la liste définitive des sujets. Des propositions de sujets sont attendues de la part des différents membres de la COT ainsi que des Interrégions, pour fin décembre au plus tard.

DENISE BLANCHET et ANDRE OLIVE ont déjà fourni un certain nombre de sujets, s'ajoutant à une base actuelle de sujets en tout genre. Il serait bon d'en ajouter d'autres afin de varier et innover en la matière.

Travailleront sur les sujets de :

- Juge Arbitre : → ANDRE RENOU, JEAN-MARCEL MARTIN, DENISE BLANCHET
- Juge Chef Lancers : → FRANTZ FRANCILLONNE, PIERRE BRATEAU
- Juge Chef de Sauts : → FRANTZ FRANCILLONNE, MICHEL MELET, ANDRE RENOU
- Juge Chef de Courses : → ERIC JAFFRELOT, NICOLAS DOUMENG
- Chronomètreur : → PIERRE DELACOUR, CHRISTIAN PREVOST
- Starter : → MICHEL MELET, NICOLAS DOUMENG, CHRISTIAN PREVOST
- Juge Chef de Marche : → JEAN-PIERRE DAHM, EDOUARD ESKENAZI

5. PV DE JA ET D'OTN ET COMMENTAIRES SUR DIFFERENTS EVENEMENTS DE LA SAISON PASSEE

a) Officiels Internationaux

En préambule des félicitations sont adressées à PIERRE DELACOUR, CHRISTIAN PREVOST et PIERRE BRATEAU pour leur réussite à l'examen d'ATO. Le Président commente, ce qu'il estime être des retards ou des oublis administratifs dans l'information, ce qui n'a pas permis d'inscrire dans les délais prévus les candidats dont le choix a dû être fait dans la précipitation (les critères choisis font cependant référence). La Commission regrette cette situation et ceci d'autant plus que les candidats ont été prévenus tardivement et n'ont pas eu le temps nécessaires pour préparer un examen d'un tel niveau.

Néanmoins, grâce à son excellent résultat PIERRE DELACOUR a été sélectionné pour subir l'examen d'ITO qui se déroulera les 22 et 23 Octobre prochain à Paris (zone Europe et zone Afrique). Un examen auquel SUZANNE CATHIARD ne se présentera pas, seuls EDOUARD ESKENAZI et PAUL BENARD actuels ITO se présenteront au renouvellement de leur fonction.

b) PV des JA, JAG et OTN saison 2005

Les procès-verbaux des Juges-arbitres, Juges-arbitres généraux et/ou OTN ne sont pas suffisamment exploités surtout si l'on veut assurer un suivi de la bonne connaissance des règlements par les Officiels de compétition ainsi que la compréhension et l'application des modifications successives des règlements.

Les PV reçus à la CSO seront mis en copie à la COT et ODILE ESKENAZI fera une synthèse des éléments négatifs ou marquants les plus souvent relevés comme les interprétations erronées ou erreurs de jugement, ceci dans le but d'insister lors des séances de recyclage sur les points à expliciter.

Le Président rappelle également combien il est nécessaire que ces rapports soient cohérents avec les fonctions qui les établissent, chacun dans son rôle. C'est un des points qui sera traité lors de la réunion plénière prochaine et particulièrement dans la réunion des JAG.

c) Commentaires divers

Des commentaires sont faits sur différents événements vécus, tant au plan de l'application des règles qu'au plan technique d'aménagement des sites de compétitions. Commentaires sur les décisions arbitrales prises.

Rappel des derniers Championnats de France jeunes où le Juge-arbitre Courses s'est également livré à une petite étude statistique (pour les seules courses) en rapport à une évaluation des connaissances des règles par les athlètes. Un résultat très alarmant que chacun des acteurs de l'athlétisme doit prendre en compte : dans notre sport les règles sont très mal connues des pratiquants.

6. REFLEXIONS SUR LA FORMATION DES OFFICIELS

Le Président souhaite faire passer ce message : tous les formateurs, individuellement ou en équipe, doivent constamment avoir le réflexe de se remettre en question, afin de gérer leur investissement pour être toujours au meilleur de leurs connaissances des règles techniques, et aussi pour faire évoluer au besoin les formations (méthodes et supports) qu'ils dispensent auprès des Officiels (et particulièrement l'adaptation pour les jeunes) mais aussi auprès de tous les acteurs de l'athlétisme (athlètes, entraîneurs, etc...).

7. SUIVI DES JEUNES JUGES

Dans DEO sont prévus différents grades de jeunes juges FFA, il reste à finaliser les modalités d'évaluation de ceux-ci, leur évolution et leur cadre d'accompagnements. Cette finalisation devrait aboutir au cours de la prochaine plénière tant de la CNJ que de la COT, travaillant ensemble sur ce sujet. Le travail devrait inclure des réflexions sur les connaissances des règles pour les jeunes athlètes en général et également l'organisation d'actions en direction d'une recherche de jeunes juges. Doivent être également incluses les notions de passerelles de niveau entre toutes les Fédérations, la qualité de jeune juge FFA étant liée à l'obligation d'être licencié FFA.

8. EVOLUTIONS DES REGLES APRES LE CONGRES DE L'IAAF

Le Comité Directeur du 19 novembre décidera de la date d'application des modifications pour les épreuves nationales (régionales et départementales). Un exemplaire en Français des propositions adoptées à Helsinki est remis à chaque membre présent de la COT. Un rapide survol des modifications est fait, pour ne s'attarder que sur celles qui constituent des modifications radicales. Des précisions sont apportées sur l'interprétation de deux ou trois articles qui semblaient litigieux ou dont la transcription en Français est erronée. Dans l'attente de la diffusion officielle du manuel en version française, il est rappelé que seule la version anglaise fait foi avec les réserves d'usage, en attendant la parution du Manuel en Anglais (qui devrait être au 1^{er} Novembre 2005).

9. PREPARATION DE LA REUNION PLENIERE LORS DE L'AG FEDERALE DE DECEMBRE 2005

MICHEL MELET précise qu'en préambule de la réunion plénière se tiendra une réunion des Juges-Arbitres Généraux pour faire le point de leur activité. EDOUARD ESKENAZI souhaite que l'on n'invite que ceux qui sont réellement en activité, certains « anciens » n'exerçant plus depuis de nombreuses années.

Un horaire de cette réunion et de la COT plénière a été établi en tenant compte de la réunion de la CNJ plénière certains membres devant pouvoir participer aux deux commissions.

Séance levée à 16h45

La prochaine réunion de COT est envisagée le 31 Janvier 2006